

Intitulé du poste – Libellé du service – Nom du site

GROUPE HOSPITALIER : AP-HP. Université Paris-Saclay

ÉTABLISSEMENTS : Hôpital Bicêtre (Le Kremlin-Bicêtre- 94) • Hôpital Antoine-Béclère (Clamart- 92) • Hôpital Paul-Brousse (Villejuif- 94) • Hôpital Ambroise-Paré (Boulogne-Billancourt- 92) • Hôpital Raymond-Poincaré (Garches- 92) • Hôpital Sainte-Périne (Paris- 16^e) • Hôpital Maritime de Berck (Berck-sur-Mer- 62)

Lieu d'exercice : Hôpital Ambroise-Paré

Adresse : 9 Avenue Charles de Gaulle - 92100 Boulogne-Billancourt

Date de mise à jour : 13 avril 2021

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier	Cadre de santé en mission transversale de nuit		
Code métier	05U20		
Appellation locale :			
Grade :	Cadre de santé	Catégorie :	A
Poste à pourvoir au :	Dès maintenant		
Modalités de recrutement :	<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire <input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD sur poste permanent <input type="checkbox"/> CDD remplacement (durée) :		
Schéma horaire	<input type="checkbox"/> Jour <input checked="" type="checkbox"/> Nuit		

PRÉSENTATION DU GROUPE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE AP-HP. UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Université Paris-Saclay réunit les hôpitaux universitaires d'Ambroise-Paré (Boulogne-Billancourt), Raymond-Poincaré (Garches), Berck-sur-Mer (Berck, Nord-Pas-de-Calais), Sainte-Périne (Paris XVI^{ème}), Bicêtre (Le Kremlin Bicêtre), Paul-Brousse (Villejuif), et Antoine-Béclère (Clamart). Le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Université Paris-Saclay rassemble plus de 13000 professionnels et représente un budget de 1,2 milliard d'euros, dont 51,9 M€ d'investissement. Il est un acteur majeur de la recherche clinique et de l'innovation.

Le Groupe Hospitalier comprend 15 Départements Médico-Universitaires (DMU) constitués conformément au projet médical d'établissement. Ils réunissent plusieurs services et unités fonctionnelles unis par une logique de parcours de soins organisée en filière et par une logique universitaire d'enseignement, de recherche et d'innovation en santé. Ils contribuent activement, en lien avec les professionnels et organismes de la médecine de ville, ainsi qu'avec les autres établissements de santé, à faire bénéficier les patients d'un parcours de santé gradué et approprié à leurs besoins.

PRÉSENTATION DE L'HÔPITAL AMBROISE-PARÉ

Situé à Boulogne-Billancourt dans les Hauts-de-Seine, l'hôpital Ambroise-Paré AP-HP est un établissement de référence de l'ouest francilien dédié aux activités de phase aiguë en hospitalisation et en ambulatoire. Doté de 400 lits et 50 places, l'hôpital Ambroise-Paré allie l'excellence d'un hôpital universitaire à une mission de proximité et d'établissement de recours. C'est l'un des premiers centres d'urgence dans les Hauts-de-Seine avec près de 62 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques chaque année.

Il propose une offre de soins diversifiée avec un large panel de disciplines médicales spécialisées. Il dispose d'une expertise reconnue en chirurgie lourde orthopédique, viscérale, vasculaire et ophtalmologique. Il assure également une prise en charge pluridisciplinaire en cancérologie (dermatologie, cancers digestifs, pneumologie, oncogériatrie, pédiatrie et hématologie).

L'hôpital Ambroise-Paré est centre de référence des infections ostéo-articulaires et dans la prise en charge de la douleur. Il compte par ailleurs neuf centres de référence et de compétence maladies rares.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DES SOINS ET DES ACTIVITES PARAMEDICALES

La direction des soins et des activités paramédicales (DSAP) d'Ambroise Paré est composée de :

- une coordonnatrice générale des soins adjointe
- un cadre supérieur de santé - expert en soins
- un cadre supérieur de santé - expert en hygiène
- un cadre supérieur de santé - responsable du service infirmier de compensation et de suppléances (SICS) et des moyens de remplacement
- une infirmière assistante du SICS
- une infirmière référente dossier de soins informatisé ORBIS
- une assistante de direction

PRÉSENTATION DU SERVICE

Composition de l'équipe :

- L'équipe de l'encadrement de nuit est composée de 3 cadres de santé.
- Le bureau des cadres de nuit est situé au rez-de-chaussée haut, couloir de l'administration.

LIAISONS

Liaisons hiérarchiques :

- Coordinatrice générale des soins adjointe

Liaisons fonctionnelles :

- Coordinatrice générale des soins du GHU, directeur général, administrateur de garde, cadres de santé et cadres supérieurs de santé des DMU, personnels médicaux et paramédicaux, administratifs et logistiques, les équipes de sécurité, les services de police, les prestataires extérieurs.

ACTIVITÉS

Missions générales :

- Le cadre de santé de nuit est chargé d'encadrer l'ensemble des équipes soignantes de l'hôpital Ambroise Paré et à terme les équipes de Raymond Poincaré lors du transfert de l'activité de Raymond Poincaré sur le site d'Ambroise Paré, et de les accompagner dans toutes les situations complexes ou pour lesquelles il est sollicité. Il est le garant de l'application des procédures administratives et soignantes, dans le cadre de la réglementation et de la politique institutionnelle auprès des patients et des personnels.
- Le cadre de nuit est le référent de l'ensemble des activités paramédicales : qualité des soins, ressources humaines et matérielles, gestion des patients et de leur famille.
- Il peut s'appuyer pour l'ensemble de ses missions sur l'autorité et la responsabilité de l'administrateur de garde.

Missions spécifiques :

Gestion des ressources humaines

- Rencontre quotidiennement l'ensemble des équipes de tous les services de soins de l'établissement :
- soutient, informe, forme ou participe aux formations, évalue la charge de travail...
- Participe à l'intégration des nouveaux professionnels de nuit.
- Repère les compétences, les difficultés des professionnels de nuit et les accompagne dans l'évolution de leur projet professionnel.
- Gestion des absences de dernières minutes et des demandes de remplacement urgentes en lien avec les sociétés intérimaires. Utilise le logiciel ARTEMIHS pour les demandes de remplacements.

Le cadre de nuit n'intervient pas dans la gestion programmée des personnels de nuit des services de l'établissement. Cette responsabilité incombe à l'encadrement du secteur, service ou DMU.

Organisation de la prise en charge des patients

- Redistribue les affectations des personnels en tenant compte de l'activité du service et dans le but d'assurer la sécurité des patients et des personnels.
- Participe à la prise en charge des patients et/ou de leur famille lors de situations complexes. Il peut être amené à collaborer avec les médecins de garde ou d'astreinte.

- Gère la disponibilité des lits dans tous les services en collaboration avec le personnel médical de garde.
- Utilise le logiciel ORBIS.
- Contribue à l'information des professionnels sur les projets et évolutions de l'établissement, les nouvelles organisations et les procédures institutionnelles.

Transmissions et réunions de service

- Rédige des transmissions journalières et les transmet à l'adresse mail suivante : apr-transmissions.nuitetgardes@aphp.fr
- Rédige des transmissions par mail aux cadres supérieurs et cadres de santé des différents services de soins et de pôles dès lors qu'ils sont concernés par un évènement. Il en fait copie à la direction des soins.
- Informe les cadres de santé de jour des changements et réajustements éventuels.

Démarches institutionnelles et projets

- Participe à la gestion des risques et à la déclaration des évènements indésirables (logiciel OSIRIS).
- Participe à des groupes de travail transversaux sur l'établissement, particulièrement lorsqu'ils ont une incidence sur le travail de nuit en tenant compte des contraintes du planning.
- Participe à la mise en œuvre et au suivi des démarches qualité V 2014, V 2020...

Activités spécifiques et ponctuelles

- Participe aux réunions plénières de l'encadrement soignant organisées par la Direction des soins et des activités paramédicales (DSAP).
- Participe aux réunions des cadres de nuits, CPDMU, et DSAP tous les quadrimestres.

Outils mis à disposition

- Le bureau du cadre de nuit est localisé dans le couloir de la direction de l'hôpital (N° 6) ; téléphone portable dédié.
- Accès au logiciel ARTEMIHS permettant la visualisation des personnels IDE et AS de la suppléance, du personnel en HS, et intérimaires.
- Accès au logiciel ORBIS (état des lits et gestion administratives des malades).
- Accès intranet d'APR à l'ensemble des procédures qualités d'APR (chemin accès intranet : Qualité procédures qualité- sommaire : ensemble des thématiques classées par rubriques...).

AVANTAGES

- Remboursement transports
- Tarif restauration self
- Place en crèche
- Chèques emploi service CESU AP HP
- Gratuité des soins médicaux
- Prestations AGOSPAP : Accès à une offre de loisirs (spectacles, cinémas...) et de vacances à tarifs préférentiels + diverses aides financières (*y compris CDD sur poste permanent*)
- Supplément Familial de traitement Enfants
- Accès à une offre de formation continue conséquente
- Possibilité de financement Master, DU
- Droit à congés 25 CA.
- Prime de tutorat pour les cadres et les FF cadres participant à l'activité de tutorat : 118 € nets / mois
- Prime de service (1 mois de salaire versée en 2 fois en juin et décembre)
- Prime d'installation nouveau stagiaire ou arrivant en région Ile De France (2080 € bruts au cours de la 1ère année de stage)
- Aide à l'installation (jusqu'à 1000 € versés par l'AGOSPAP sous conditions de ressources)

HORAIRES DE TRAVAIL

Horaires :

Présence de 21h00 à 07h00 (nuit de 10 heures). 32h30 par semaine.

Présence d'un cadre sur le site toutes les nuits.

Les plannings des CS de nuit sont validés par la directrice des soins du site.

Quotité de temps :

100%

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances particulières :

- Organiser une unité, un service, en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, etc...)
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Réorganiser la prise en charge des patients, en tenant compte des moyens humains à disposition (arrêts inopinés, redéploiement de personnels en tenant compte des compétences et de la charge de travail)
- Piloter, animer/communiquer, motiver les équipes
- Travailler en équipe/en réseau
- Savoir adapter des procédures, protocoles, modes opératoires, consignes relatives à son domaine de compétence

Qualités professionnelles requises :

- Disponibilité, adaptabilité et réactivité
- Capacité à analyser les situations et à prendre des décisions
- Sens des responsabilités et de la communication
- Capacité à s'adapter aux différents intervenants
- Capacité à gérer son stress et ses affects
- Capacité à gérer les conflits
- Capacité à se questionner et à évaluer sa pratique
- Capacité à actualiser ses connaissances et ses compétences
- Se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement
- Porter une tenue vestimentaire adaptée au poste de travail, et respecter les règles d'hygiène en vigueur
- Obligation de servir : exercice personnel et exclusif des fonctions
- Obligations à l'égard de l'administration : discrétion professionnelle, moralité et dignité, réserve et neutralité
- Impartialité et probité, secret professionnel à l'égard des tiers

PRÉ-REQUIS

Formations et/ou qualifications requises :

- Diplôme de Cadre de Santé

EXPÉRIENCE REQUISE

- Expérience d'encadrement de 2 à 5 ans souhaitée
- Connaissance de la réglementation hospitalière
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Outlook...
- Connaissance indispensable des procédures administratives

ÉVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE

- Cadre supérieur de santé

GESTION DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS À L'ACTIVITÉ

- **Charge mentale pouvant être importante et nécessitant de :**
 - Savoir s'adapter aux habitudes du service et aux différents personnels
 - Gérer les difficultés de communication des personnels entre eux
 - Savoir apporter un soutien aux équipes
 - Gérer le stress lié aux risques imprévus à gérer en urgence
 - Savoir organiser son temps de travail
- **Activités sur plusieurs lieux**

- Interruptions fréquentes de tâches pour gérer d'autres priorités

MESURES DE PRÉVENTION PRISES FACE À CES RISQUES

- Coaching si nécessaire
- Formation continue

FORMATIONS A LA SÉCURITÉ ET À LA SANTÉ LIÉES AU TRAVAIL

- Formation incendie annuelle
- Hygiène hospitalière

SURVEILLANCE MÉDICALE

Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé. Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer.

PERSONNES À CONTACTER

Envoyer votre CV et lettre de motivation à :

Prénom, Nom :	Fabienne BANCHET
Fonction :	Coordonnatrice générale des soins adjointe
Téléphone :	01 49 09 47 31
Courriel :	apr-recrutement.dsap@aphp.fr

Moyens d'accès à l'hôpital :

Métro :

- Ligne 9 | Arrêt : Marcel Sembat
- Ligne 10 | Arrêt : Jean Jaurès

Bus :

- 52 /72/ PC | Arrêt : Porte d'Auteuil
- 123 | Arrêt : Ambroise-Paré

Station VÉLIB' à proximité